



## ***HALLOWEEN DES REVOLTÉ-ES DE LA SOUS-TRAITANCE HÔTELIÈRE MARDI 31 OCTOBRE À 12H***

### **ON EST PAS DES CITROUILLES !**

L'ensemble des délégué-es CGT de la sous-traitance hôtelière réunis ce lundi 23 octobre à la Bourse du Travail ont décidé d'organiser un **défilé festif** à l'occasion d'Halloween **qui partira du HOLIDAY INN Porte de Clichy** (2 rue du 8 mai 1945 à Clichy, métro Porte de Clichy ou Mairie de Clichy) **pour se rendre à la Mairie de Clichy en passant par la permanence de la députée LREM de CLICHY**, où nous demanderons à Mme la députée et à Monsieur le Maire de CLICHY de faire respecter le droit du travail sur leur commune et de voter contre la ratification des ordonnances MACRON de destruction du Code du Travail.

Paiement à la chambre et non à l'heure, générant du travail dissimulé, cadences infernales, bas salaires, mutations sauvages, les salarié-es de la sous-traitance hôtelière en ont marre d'être la chair à canon des hôtels et des grandes chaînes hôtelières.

### **LES FEMMES DE CHAMBRES VEULENT PRENDRE LEURS AFFAIRES EN MAINS !**

Le vendredi 13 octobre, après plusieurs mois d'attente, le conseil constitutionnel a rendu sa décision : les salarié-e-s de la sous-traitance ne sont pas éligibles aux élections de la délégation unique du personnel sur leur lieu de travail.

Le Patronat gagnera une nouvelle bataille si nous ne faisons pas reculer MACRON, à savoir exclure les salarié-e-s de la sous-traitance de toute représentativité chez les donneurs d'ordre, et priver ainsi les syndicats de base d'un outil qui existait dans le droit et qui ouvrait la possibilité de combattre l'éclatement de la communauté de travail dans certaines entreprises et certains secteurs.

En effet, la sous-traitance, loin de se limiter à permettre au patronat de faire des économies importantes sur le dos des travailleurs-ses (ceci n'est pas une métaphore, c'est descriptif), lui permet aussi de faire éclater la communauté de travail et surtout d'empêcher toute tentative de sa reconstitution, gage de solidarités entre tous les travailleurs.

Après l'exclusion de l'éligibilité des salarié-e-s de la sous-traitance des élections au Comité d'entreprise, est arrivée leur exclusion aux élections des délégués du personnel de la Délégation unique du personnel, pour finir avec le projet d'exclusion définitive dans le cadre de la fusion programmée des IRP regroupée sous un fumeux « Conseil social et économique » contenue dans l'ordonnance MACRON n°2 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise à l'article L2314-23.

Cette mesure est extrêmement dangereuse, car elle permet aux employeurs de priver les salarié-e-s de la sous-traitance d'être éligibles sur leur lieu de travail. Il nous faut la combattre.

## **HEMERA VOYOUS, HOLIDAY INN COMPLICE !**

Depuis le 18 octobre la majorité des femmes de chambre, gouvernantes et équipiers de la sous-traitance avec leur syndicat CNT-SO et avec le soutien de la CGT-HPE, sont en grève reconductible à l'hôtel HOLIDAY INN.

**Holiday Inn** est l'une des marques du groupe hôtelier britannique IHG InterContinental Hotels Group qui est actuellement le **1er groupe hôtelier mondial** en nombre de chambres. Le groupe détient pas moins de 4400 hôtels dans le monde. Son siège social est situé près de Londres. Le groupe détient 6 marques : Crowne Plaza Hotels & Resorts, InterContinental Hotels & Resorts, Holiday Inn, Holiday Inn Express, Hotel Indigo et Staybridge Suites pour un parc de 4000 hôtels dans quelques 100 pays à travers le monde.

Les surexploité-es de la sous-traitance HEMERA revendiquent :

- le respect des contrats de travail
- la suppression de la clause de mobilité
- l'augmentation des qualifications, donc des salaires avec notamment le passage en catégorie B
- le respect des accords de site passés avec l'ancienne société sur la durée du travail
- le paiement de toutes les heures travaillées
- le versement d'une prime de panier, comme pour les salarié(e)s de l'hôtel
- l'attribution d'une prime de 13<sup>ème</sup> mois, égale à 1/12e du salaire annuel
- la suppression de l'abattement de 8 % sur l'assiette des cotisations sociales

**Soyons solidaires, venons toutes et tous faire la fête**  
**MARDI 31 OCTOBRE À 12H** devant le  
**HOLIDAY INN Porte de Clichy** (2 rue du 8 mai 1945 à Clichy,  
métro Porte de Clichy ou Mairie de Clichy) **Tenue costumée souhaitée**

Caisse de grève en ligne : <https://www.lepotcommun.fr/pot/0snu1eea>



---

Syndicat CGT des Hôtels de Prestige et Economiques  
78 rue Henri BARBUSSE 92110 CLICHY

Tel: 01 41 40 65 19 <http://www.cgt-hpe.fr/>

Syndicat CNT-SO, 4 rue de la Martinique 75018 PARIS Tel: 01 40 34 71 80  
<http://www.cnt-so.org/>

USCGT Commerce PARIS,

67 rue de Turbigo 75003 PARIS: 01 44 78 54 19 <http://uscommerceparis.free.fr/>

---